



# FORMATION DE TUTEURS ET MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

## DIPLÔMES JEPS

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA FONCTION TUTORALE.

### Objectif

Se positionner dans le rôle de tuteur, identifier ses missions et ses responsabilités.

Acquérir des outils et techniques pour accompagner le stagiaire JEPS dans le cadre de l'alternance.

Évaluer les progrès du tuteuré.

### Public visé et prérequis

Être tuteur en activité auprès d'un stagiaire en formation à un diplôme JEPS ou accueillir un tuteuré pendant la formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contact : Angélique ETTTEL - [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com) - 0631174050

### Organisation, durée, lieu et dates

21 heures de formation :

*En distanciel* : selon son rythme via une plateforme e-learning et des classes virtuelles : formation ouverte toute l'année.

*Ou en présentiel* : sur 3 journées sur demande de l'employeur. Formation sur Marseille à partir de 3 stagiaires.

### Inscriptions en formation

*En distanciel* : **m'inscrire > je clique-ici**

*En présentiel* : adressez votre demande par mail à [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com)

### Contenu de formation

Auto-évaluation des compétences

Rôle, missions et responsabilités du tuteur

- La formation en alternance et la fonction de tuteur : aspects réglementaires, statut, rôle et missions.
- Le tutorat dans les formations JEPS : les attentes, les contraintes.

La préparation de l'arrivée du tuteuré

- Préparation du parcours d'apprentissage : la fiche descriptive d'activité, la fiche de poste, les compétences à transmettre, les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être nécessaires au poste de travail.
- Accueil du stagiaire : l'entretien, la présentation du poste et de la structure, les missions confiées.
- Balisage du parcours du tuteuré en fonction du plan de formation : programmation, identification des compétences acquises et à acquérir.

La transmission des compétences

- La conception de séquences pédagogiques : les fondamentaux de l'apprentissage, les méthodes pédagogiques, les outils pédagogiques, le suivi du tuteuré.
- Les enjeux de la communication avec le stagiaire : la relation de confiance, la critique constructive, l'écoute active.
- Échanges de pratique : l'accueil du tuteuré et la transmission des compétences,

Les rapports professionnels certificatifs

- Les principes de certification des diplômes JEPS.
- Programmation de la conception de rapports et leur mise en œuvre.
- Focus sur la méthodologie de projet : les enjeux, les phases, l'adéquation projet certificatif et objectifs de la structure.

Évaluer le tuteuré

- Définir des critères d'évaluation, les partager et évaluer de façon constructive.
- Programmer et mener des réunions et points étapes constructifs.



# FORMATION DE TUTEURS ET MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

## DIPLÔMES JEPS

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA FONCTION TUTORALE.

### Méthodes et moyens techniques

- Méthodes pédagogiques utilisées : Apports théoriques sous forme de documentation, études de cas concrets, échanges d'expériences, conception de fiches et outils.
- Moyens techniques : plateforme pédagogique e-learning et classes virtuelles – application DIGIFORMA.
- Assistance pédagogique : contact du formateur par e-mail, visio-conférence et blogs de discussion via la plateforme pédagogique.

### Équipe pédagogique

Formateurs expérimentés dans les fonctions tutorales et la formation professionnelle aux diplômes JEPS.

### Suivi et évaluation du stagiaire

Auto-évaluation des compétences en début et fin de formation sous forme de questionnaires.

Emargement.

Attestation de compétences en fin de formation.

### Évaluation de la satisfaction du candidat

Une évaluation à chaud de la formation est proposée en fin de session.

### Coût et financement

315 euros par stagiaire.

Financements : OpCo branches sport et animation (AFDAS et Uniformation), personnel, employeur.

Pour les travailleurs indépendants les OpCo peuvent financer selon leurs critères.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : 0631174050.

Aide à la fonction tutorale d'un apprenti et stagiaire en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : vous renseignez auprès de votre OpCo.

